



DELIBERATION

Objet : Bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2024

Le 5 mai 2025, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 29 avril 2025

Présents : Mesdames et Messieurs François DRIOL, Marc MONTEUX, Nicole BRUEL, Eric VOCANSON, Hélène FABRE, Pierre-Julien MARRET, Carl INCORVAIA, Pascale DUMAZET, Michèle DUCREUX, Muriel SPADA, Pascal GALONNET, Noélia SEGUIN, Marie-Claire GRANGE, Isabelle BOIS, Stéphane FAVEYRIAL, Emmanuel ROBERT, Cyrille CHAPOT, Ludovic MAGALHAES, Ludovic CEYTE, Bernadette PONSON, Louis BELLE, Ferat AKBAL.

Procurations : Madame Céline MONTAGNON à Monsieur Marc MONTEUX, Madame Leihla KHEBRARA à Madame Noélia SEGUIN, Madame Marie MONTET à Madame Nicole BRUEL, Monsieur Niyazi KARA à Monsieur Pierre-Julien MARRET, Madame Mauricette MOINE à Monsieur Ludovic CEYTE, Monsieur Pascal CAMPEGGIA à Monsieur Louis BELLE.

Absent : Monsieur Baptiste PEPIN.

Secrétaire : Monsieur Pierre-Julien MARRET.

Monsieur le Maire expose que chaque année, la ville d'Andrézieux-Bouthéon procède à des acquisitions ou des cessions immobilières.

En effet, dans le cadre de la gestion stratégique et optimisée de son patrimoine, ainsi que pour mettre en œuvre ses nombreuses politiques publiques en faveur des Andréziens-Bouthéonnais, elle est amenée à acquérir de nouveaux biens s'inscrivant dans la réalisation de projets ou par opportunité foncière, ou de céder des biens devenus non indispensables.

Il explique que, conformément aux dispositions de l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Il indique que ce bilan est annexé au Compte Financier Unique de la Commune.

Monsieur le Maire précise que les tableaux ci-après présentent le détail des acquisitions et cessions foncières enregistrées sur l'exercice 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **PREND ACTE** de l'ensemble des acquisitions et cessions réalisées sur l'année 2024 conformément aux tableaux annexés.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 6 mai 2025

Le Maire,
François DRIOL



Le secrétaire de séance,
Pierre-Julien MARRET



BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS REALISEES EN 2024

DELIBERATION OU ARRETE	TYPE	DESIGNATION DU BIEN	MOTIF	NOM DE L'ACQUIREUR/VENDEUR	MONTANT	DATE DE L'ACTE
Arrêté PC 24/03/2021	Acquisition	Parcelle BO n° 302 – 43 m² – 37 bis avenue J. Martouret	Alignement	M. MONDON et MME DAVRIL	215 €	23/10/2024
Délibération N° 48 15/05/2023	Cession	Résidence Marcel SICRE – Parcelle BK n° 329 – 1 962 m² – 5 allée des lys	Regroupement des hébergements à destination des sportifs sur un autre site	LE PARC DES ETOILES	800 000 €	04/01/2024
Délibération N° 49 15/05/2023	Acquisition	Parcelle 250AC253 1 708 m² – Chemin de Collonges	Régularisation	VILLE DE ST JUST ST RAMBERT	16 396.80 €	08/02/2024
Délibération N° 91 20/11/2023 (1)	Echange	Cession parcelles BM 358-359- 361 – 2 149 m² Acquisition parcelles BM 433- 435 – 559 m²	Protocole transactionnel	THOMAS IMMO	17 380 € et contrepartie en nature de travaux à la charge de Thomas immo	02/04/2024
Délibération N° 14 05/02/2024	Cession	Parcelles bâties BP 207 (97m²) et BP 275 (71m²) Rue de la Fabrique	Bâtiments non utilisés	M. ROME et Mme FILLOT	45 000 €	06/06/2024
Délibération N° 111 18/11/2024 (2)	Acquisition	Emprise de la Caserne de Gendarmerie des Terrasses	Fin de convention d'aménagement	NOVIM	7 658 947.20 TTC	12/12/2024

(1) Budget Parc des Forges

(2) Budget Gendarmerie des Terrasses – Mandaté seulement en 2025 → CFU 2025

TRANSACTIONS AYANT ETE DELIBEREES EN 2024 MAIS NON REALISEES

DELIBERATION	TYPE	DESIGNATION DU BIEN	MOTIF	NOM DE L'ACQUIREUR/VENDEUR	MONTANT	DATE DE L'ACTE
Délibération N° 25 25/03/2024	Cession	Parcelle bâtie AL n° 319 (718 m²) au 393 rue Pierre Lucien Buisson	Bâtiments non utilisés	FINANCIERE PONCET	160 000 €	-